

LE MARIAGE DE GEORGES ANTOINE

En inscrivant sur le registre de Saint Paul l'identité des témoins de la cérémonie nuptiale de Georges Antoine, le chamarier¹ Odet Croppet de Vernaulx, nous permet de faire la connaissance de la famille proche du marié. Le 18 janvier 1701, sous l'arc en plein cintre de la sacristie, le premier chanoine du chapitre, commence ses écritures en faisant l'étalage de la titulature complète du marié. Georges Antoine est conseiller du roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon et seigneur de Jullié, la Roche, Juliéna et Saint Jacques des Arrêts. Devant le parterre réjoui de ses frères et sœurs il vient de passer la bague au doigt de sa promise.

Toutes les démarches administratives ont été respectées et sont relatées ici. Les mariés sont dûment autorisés, les bans ont été proclamés une fois dans l'église St Paul et ont été dispensés des deux autres publications. Le tout a été signé par l'archevêque et son secrétaire, insinué au greffe des insinuations ecclésiastiques après que les bans aient été contrôlés.

Marie Marguerite, l'heureuse élue, est la fille de Catherine Rigioly et de Anet Ranvier qui fut consul de la ville de Lyon. Le consulat ayant pris, depuis 1595 et l'édit de Chauny voulu par Henri IV, le visage qu'il gardera jusqu'à la Révolution. Pour punir la ville d'avoir pris fait et cause pour la Ligue, en lieu et place des douze consuls, le bon roi Henri exigea que le consulat ne soit plus composé que de quatre échevins² présidés par un prévôt des marchands. Tous sont élus pour deux ans par les assemblées des maîtres de métier. L'administration royale gardant la haute main sur leur nomination afin de s'en assurer la fidélité et le dévouement.

François Rigioly, tout fier de marier sa petite-fille est présent à la noce aux côtés de sa fille et de son gendre. Il est veuf. Il était au milieu du XVII^e siècle et jusqu'à un passé récent un banquier négociant en drap de soie et en fil d'or de toute première importance. Réputé pour commercer avec la Lombardie, la Toscane et toute l'Italie, il assurait les convois de balles de tissus précieux pour 45 000 livres. Ces convois valant leur pesant d'or étaient voiturés à dos de mulets et passaient par le Pont de Beauvoisin et le Montcenis pour rejoindre Turin. Pour les protéger d'éventuelles attaques, une escorte pouvant aller jusqu'à vingt hommes d'armes était

1 C'est le chef du chapitre qui à Saint Paul en 1701 compte 18 chanoines. Il est docteur en Sorbonne et conseiller du roi au siège présidial de Lyon.

2 Au lieu de douze